



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Retirons les mesures controversées des projets d'agglomération !

Lausanne, le 27 janvier 2009

Les rapports d'évaluation de la Confédération concernant les projets d'agglomérations sont tombés : globalement bons, les projets touchant le territoire vaudois souffrent néanmoins de faiblesses que l'ATE dénonce depuis plus d'une année maintenant.

Les trois projets d'agglomération vaudois (PALM, Aggloy et FVG) sont bien notés par l'ARE comme en témoignent les taux de subventionnement de 35 et 40%. Le PALM remporte en particulier la plus forte contribution fédérale pour la mobilité douce avec 23 millions de subventionnement pour des projets en faveur des piétons et des cyclistes. L'ATE est satisfaite de voir que son engagement pour l'amélioration des projets a porté ses fruits et que plusieurs propositions issues de ses études (*Vélo-côte, Le vélo dans l'ouest lausannois, etc.*) ont été non seulement reprises mais bien évaluées.

Néanmoins certaines faiblesses subsistent et non des moindres :

- Dans le cas du PALM, le tunnel sous Ouchy, que l'ATE décrie depuis le début du processus, est vivement critiqué par l'ARE qui y voit une mesure contre-productive.
- Dans le cas du projet franco-valdo-genevois, les trop nombreux projets routiers sur sol vaudois ne seront pas subventionnés ou sont relégués en dernière priorité. Au final, très peu de projets obtiennent un financement en priorité A. Dommage que l'ATE n'ait pas été écoutée dans ses appels à recentrer les demandes sur des projets de transport public ou de mobilité douce.

L'ATE souhaite que les communes et les comités de pilotage des agglomérations tirent les conséquences des critiques émises et retirent les projets controversés. Il s'agit en particulier du tunnel sous Ouchy à Lausanne et de la collectrice ouest à Gland. La route de distribution urbaine à Nyon doit faire l'objet d'une nouvelle évaluation.

Plus grave, les lacunes en termes d'aménagement du territoire sont pointées du doigt dans les trois projets :

- aucune vision en termes d'installations à forte fréquentation (centres commerciaux et de loisirs) qui sont pourtant source de nuisances importantes dans tout le canton, voire paroxystiques dans la région de La Côte à Littoral-Parc notamment ;
- peu ou pas de mesures visant à diminuer la consommation de territoire et à limiter l'étalement urbain. On retrouve là la même critique émise par la Confédération à l'encontre du plan directeur cantonal, lors de son examen en 2008 ;
- pas de mesures visant la problématique du trafic pendulaire hors des centres urbains.

Le canton doit aussi tirer les leçons de ces évaluations : prendre des mesures concrètes contre le mitage du territoire et l'étalement urbain, définir une stratégie aboutie en matière d'installations à forte fréquentation (IFF), en réponse notamment à la demande de la Confédération lors de l'examen du plan directeur cantonal. Il s'agira par exemple, de repenser le développement des sites d'exception et notamment du secteur Crissier-Mex-Bussigny après le déclassement du prolongement du tram de Renens vers Bussigny (Croix-du-Péage).

L'ATE tient à rappeler que le critère *coût-efficacité* a un poids croissant et que les projets à venir doivent instamment en tenir compte. Dans cet esprit, la variante en surface du tram nord-ouest de l'agglomération lausannoise, dessert un plus grand bassin de population pour un coût moindre que la variante souterraine. Il est aussi urgent de déterminer une localisation pour son dépôt, au risque, sinon, de voir l'ensemble du projet hypothéqué.

Pour de plus amples renseignements :

Valérie Schwaar, secrétaire générale, 079 510 1502

Daniel Friedli, président, 079 328 2034

Section vaudoise